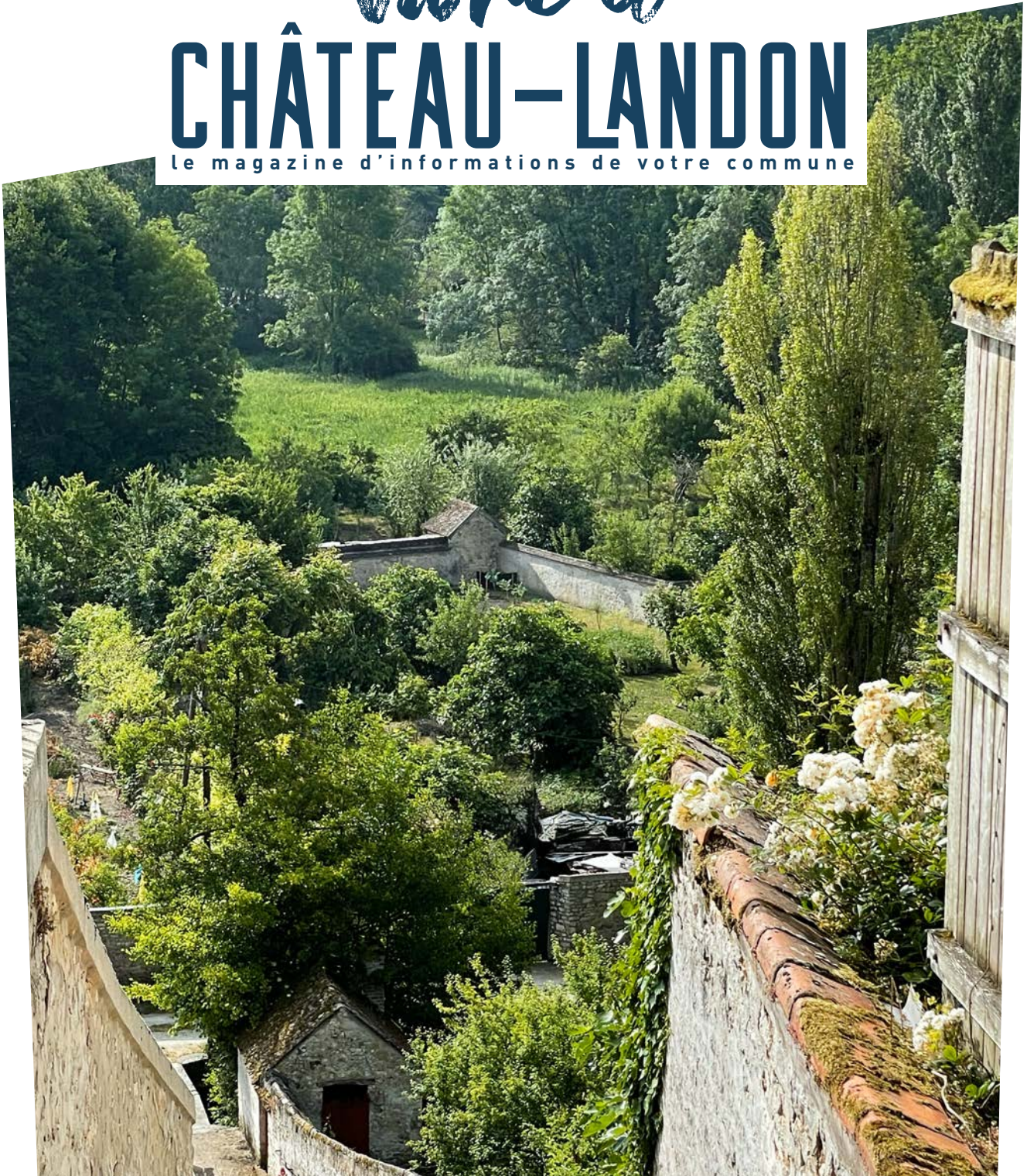


1^{er}
semestre
2023
n° 6

Vivre à
CHÂTEAU-LANDON
Le magazine d'informations de votre commune



Edito



Châteaulandonnaises,
Châteaulandonnais,

L'été arrive, et avec lui la reprise des nombreuses manifestations déployées avec beaucoup d'énergie par nos associations, les fêtes des voisins, les « music'apéros du mail » et cette année, le festival « Emmenez-moi » du département de Seine et Marne.

Pendant, cet été, la municipalité a fait le choix de ne pas tirer le traditionnel feu d'artifice du 14 juillet. Dans un contexte de sécheresse récurrent, les contraintes de sécurité sont renforcées. Nous avons chaque année la crainte d'annuler le spectacle au dernier moment à la demande de la Préfecture, avec une perte financière pour la commune de l'ordre de 10.000 €.

Nous avons bien fait d'anticiper car un arrêté préfectoral interdit désormais les feux d'artifice à moins de 200 mètres d'un espace boisé, chaque année du 1er avril au 31 octobre.

Ce moment festif sera remplacé par un pique nique républicain sous les frênes, au parc de la Tabarderie, organisé par le comité des fêtes.

Tous ces moments d'échange, de partage, de rencontre sont essentiels à la vie d'une commune.

Le printemps, c'est aussi dans une ville, le moment où est voté le budget.

La hausse vertigineuse des coûts de l'énergie et l'inflation générale touchent les communes dans des proportions que nous n'avons pas connues depuis longtemps.

Nous intensifions nos efforts d'économie sur le budget de fonctionnement pour maintenir notre capacité à financer les investissements.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous faisons appel aux subventions pour nous aider dans cette démarche. Pas de subventions malheureusement pour l'entretien de la voirie qui est

assumé à 100% sur le budget communal.

Cette année, nous avons déposé 4 dossiers de financement participatif auprès de la Région Ile de France. Les 4 dossiers sont recevables mais ne seront financés que s'ils récoltent suffisamment de votes de la population.

Alors je ne peux que vous encourager à voter nombreux pour ces projets :

Aménagement paysager d'un jardin du souvenir au cimetière, achat d'une désherbeuse à eau chaude pour aider à l'entretien des voiries et du cimetière, rénovation de l'éclairage de bâtiments communaux dont les écoles, végétalisation du parking du gâtinais. Vous trouverez le lien sur notre appli PanneauPocket ou sur le site internet.

Apportez, vous aussi votre pierre à l'édifice !

Valérie Lagille



Sommaire

A LA UNE.....	P4
ARRÊT SUR IMAGES.....	P6
TRAVAUX.....	P8
LES ÉCOLES.....	P9
GROS PLAN SUR LA SCIERIE.....	P10
PONT MOUTONS.....	P11
CHIFFRES CLÉS.....	P12
PORTRAIT.....	P13
RÉVISION DU PLU.....	P14
L'INTERCOMMUNALITÉ ET NOUS...P15	
UN VILLAGE, DES HAMEAUX.....	P15
C'ÉTAIT HIER.....	P16
LA VIE DES ASSOCIATIONS.....	P17
BALADE PÉDESTRE.....	P18
CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS....	P19
VIVRE ENSEMBLE.....	P20
HISTOIRE.....	P22
INAUGURATION.....	P23
ÉTAT-CIVIL.....	P23
INFOS PRATIQUES.....	P24

A la UNE

La commune de Château-Landon située en zone boisée, dispose d'une variété exceptionnelle d'arbres.

Arbres recensés au parc de la Tabarderie :

Nom latin, Nom français, Ht max

Alnus cordata, Aulne de Corse, 25 m
Alnus glutinosa, Aulne glutineux, 25 m
Alnus incana, Aulne blanc, 15 m
Populus alba, Peuplier blanc, 30 m
Populus canescens, Peuplier grisard, 30 m
Populus nigra, Peuplier noir, 30 m
Populus tremula, Tremble, 20 m
Salix alba, Saule blanc, 25 m
Salix atrocinera, Saule roux, 6 m
Salix aurita, Saule à oreillettes, 3 m
Salix caprea, Saule marsault, 18 m
Salix cinerea, Saule cendré, 6 m
Salix eleagnos, Saule drapé, 8 m
Salix fragilis, Saule cassant, 25 m
Salix purpurea, Saule pourpre, 6 m
Salix triandra, Saule à trois étamines, 10 m
Salix viminalis, Saule des vanniers, 10 m
Carpinus betulus, Charme, 25 m
Quercus robur, Chêne pédonculé, 35 m
Ulmus 'Lutèce', Orme lutèce, 25 m

Mais aussi, bouleau commun, cèdre de l'atlas, pin, liquidambar, platane, catalpa, pseudoacacia, juniperus...

D'autres essences sont également présentes dans les espaces publics sur la commune :

Tilleul : rue du gâtinais, devant le foyer, place Hirschhorn, parking du mail, route de Nisceville, parking du tennis, place Saint André, place de la République, Pont de Dordives et Mocpoix
Erable : route de Nisceville, parking du Mail et

Les arbres sur la commune

Mézinville

Noyer : devant la gendarmerie

Ginkgo biloba : Butte de Saint Séverin

Ginkgo biloba fastigier : rue de Jallemain

Poirier à fleurs : place du Marché, parking rue

Jean Galland et rue de la Ville Forte

Magnolia grandiflora : cimetière et parking du Marronnier

Marronnier à fleurs rouges : parking du Marronnier

Prunus : allée des Violettes, rue Jean Moulin et rue Grande

Cerisier à fleurs du Japon : allée des Violettes, allée des roses et école maternelle

Sophora pleureur : massif rue Charles de Gaulle

Pommier et poirier en espalier : école primaire

Pommier : parc à côté de l'école primaire

Bouleau : rue du clos des sentiers, rue du 11 Novembre, maternelle et rue André Gauquelin

Cèdre de l'atlas bleu : rue André Gauquelin

Noisetier pourpre : rue André Gauquelin

Calocèdre doré : devant le gymnase

Chêne : stade de foot

Charme : Pont de Dordives, Néronville

Lilas des Indes : parking du Gâtinais, rue de la Ville Forte et cimetière

Saule crevette sur tige : cimetière



MICOCOULIER

L'ARBRE REMARQUABLE DE CHÂTEAU-LANDON



Le MICOCOULIER est une essence subtropicale, que l'on trouve sous climat tempéré doux. Il mesure dans les 20 mètres maximum. Il fait partie de la famille des : « cannabacées » « ulmées », nom scientifique : *Celtis australis*, espèce d'Europe en déclin, et peut vivre jusqu'à 200 ans.

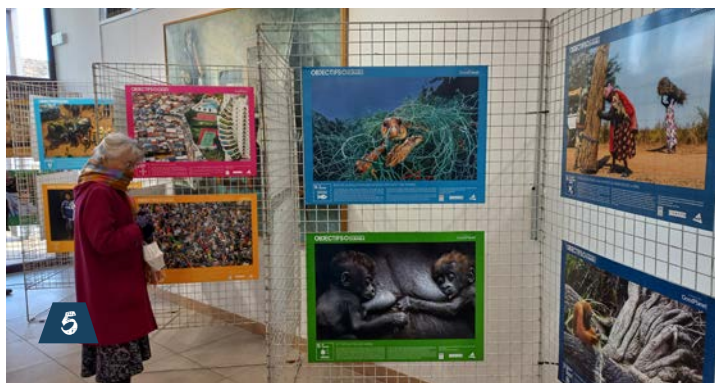
Il produit des fruits noirs assez sucrés comestibles, son bois est réputé pour de nombreux usages.

Petite histoire de celui de Château-Landon : MICOCOULIER

de Provence, il a été transplanté sur la propriété vers 1928, apporté du : « Parc de la villa des sources » appartenant à Charles Gide (oncle d'André Gide), situé à Bellegarde-sur-Gard dans le département (30) du même nom. Après le passage du comité de pilotage émanant du CAUE 77 des arbres remarquables de Seine et Marne qui s'est réuni le 08 novembre 2022, ce « MICOCOULIER » a été sélectionné, donc inscrit sur la liste de mise à jour de l'inventaire qui sera soumise prochainement à la délibération des élus du département. *Avec l'aimable autorisation des propriétaires que nous remercions vivement, cet arbre est visible de la rue au : n°1 Rue Aristide Briand 77570 Château – Landon. Ce micocoulier dont le tronc a une circonférence de 3m65 et une hauteur de 18 mètres est assez exceptionnel. Il s'agit du seul micocoulier adulte identifié en Seine-et-Marne.*



Annêt SUR IMAGES



- 1 Concert Gospel à l'église Notre-Dame
- 2 Opération Ville propre
- 3 Quizz écologie week-end de l'environnement
- 4 Réalisation d'une fresque sur l'environnement
- 5 Exposition GoodPlanet



6



7

6 Concours Recycl'art



12

7 Tournoi Football Gâtinais Val-de-Loing

8 Participation des écoles à l'animation papier mâché

9 Exposition «Nature sensible» à l'Hôtel Dieu

10 Cérémonie de citoyenneté

11 Cérémonie du 19 mars

12 Opération oeufs de Pâques



8



10



11



9

En BREF



TRAVAUX

Comme nous vous l'annoncions dans le précédent journal, deux ralentisseurs ont été mis en place dans la rue des Martins. Aujourd'hui les retours des riverains sont très positifs. Tous saluent leurs effets sur le ralentissement de la circulation et la sécurité retrouvée.

Un chantier de grande ampleur s'est achevé **fin avril au foyer rural**. La ville bénéficie à présent d'un espace associatif et événementiel entièrement rénové intérieur/extérieur : peintures des murs, plafond rabaissé, remplacement des anciennes fenêtres par des doubles-vitrages, isolation par l'extérieur, peinture des façades, changement de l'ancien fourneau à gaz... Des subventions sont attendues de l'état (204 621 euros), du syndicat d'électrification de Seine & Marne (20 000 euros) et de la région (4 781 euros). Le reste à charge pour la commune sera de 92 000 euros.

Est également prévu, courant d'année le remplacement des fenêtres de la Justice de Paix, située rue Moïse et accueillant aujourd'hui l'association Pigmente ta vie.

À l'école maternelle André Robin, un système anticalcaire sera prochainement installé afin de diminuer le nombre d'interventions des services techniques sur la plomberie et les sanitaires.

Côté voirie, la mairie a sollicité une entreprise pour la réalisation de travaux sur la chaussée : en juin, plus de 250 nids de poule ont été rebouchés, dans 7 rues du centre-ville (11 293 euros).

Ensuite, courant 2023, des réfections de voirie seront réalisées rue du Clos des Sentiers et sur les trottoirs de la rue Charles de Gaulle. D'autres sont programmées dans l'année : une partie de la rue du porche, de la rue Aristide Briand et de la

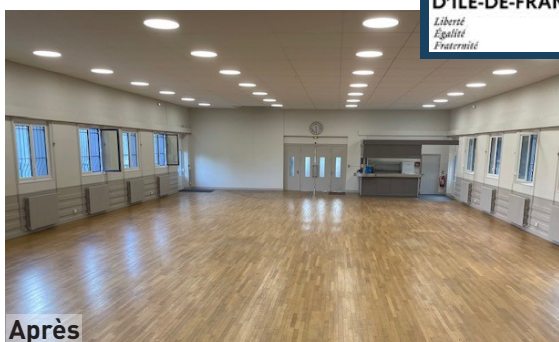
route de Pithurin. La piste cyclable menant de la place de Verdun au collège sera également refaite.

Un peu partout dans la ville et ses hameaux, de grands travaux seront entrepris sur l'éclairage public : 55 lampadaires aujourd'hui à incandescence vont passer en Led et permettront d'économiser jusqu'à 70 % d'électricité.

Niveau matériel à destination des **services techniques**, le plus gros des investissements a été dirigé sur une tondeuse autoportée et une cuve d'arrosage de 600 litres de récupération d'eau de pluie qui est installée sur une remorque pour l'arrosage des plantations de la ville. Un aspirateur spécial magnésite a également été acheté pour faciliter le nettoyage du gymnase.



Avant



Après



LES ECOLES

Le voyage de **l'école élémentaire** a pu se faire après bien des péripéties. En effet les délais étant très courts, le choix de destination fut compliqué pour les enseignants. En effet, cette année avec la composition des classes à double niveau, ce sont trois classes qui devaient partir pour respecter l'obligation de l'inspection académique. Cet impératif a représenté un gros effort financier de la commune qui participe en moyenne à la moitié du coût du séjour.

Gros effort également pour trouver un hébergement dans des délais aussi courts. C'était sans compter sur la volonté de l'équipe enseignante ! Personne n'a rien lâché. Nous remercions à cette occasion Mesdames LEPAISANT, BRILLANT et PAUPARDIN pour leur investissement. Le séjour Nature s'est déroulé à la ferme de COURCIMONT

dans le Loir et Cher. 74 enfants des classes de CM1, CM1/CM2 et CM2, 3 enseignantes ainsi que 6 accompagnateurs dont David HURAUULT notre éducateur sportif, sont partis.

Le voyage s'est fait sur 4 jours du mardi 11 au vendredi 14 avril 2023 dans un parc naturel de 25 ha entre étangs et bois. Le but de ce séjour était de viser à sensibiliser à l'environnement. Les élèves ont pu découvrir et analyser les problématiques liées à la protection de l'environnement, développer leur sens de l'observation et de réflexion, sans oublier le vivre ensemble avec une certaine autonomie. Des cabanes à oiseaux réalisées durant le séjour ont été installées dans les arbres de l'école au retour.

Quelle belle expérience et des souvenirs plein la tête !



Le printemps est arrivé et les élèves de **l'école maternelle** ont réalisé des plantations de légumes au sein de l'école dans un espace au fond de la cour. Ce petit potager a nécessité la pose, par les services techniques, d'une cuve récupératrice d'eau de pluie pour l'arrosage effectué à tour de rôle par les élèves des 4 classes.

La création d'un potager à l'école est un support concret à la connaissance du vivant et à l'éducation au développement durable. Elle permet aussi de faire un premier lien entre agriculture et alimentation.

Grâce à ce projet, les élèves explorent le monde du vivant. Ils apprennent à reconnaître les principales étapes du développement d'un végétal en observant la croissance des plants de légumes.

Ils apprennent également à identifier les besoins essentiels d'une plante, leur besoin en eau notamment.

Ils ont appris à utiliser et nommer certains outils nécessaires à la plantation des légumes. Quel plaisir d'utiliser des bêches, des râteaux et les arrosoirs.

Ainsi dans le potager poussent tomates, poivrons, courgettes, radis avec la contribution d'un papa Cédric Charpentier et de la petite ferme d'AUFFERVILLE qui ont fourni gracieusement des plants bios.

Les petits élèves attendent désormais de pouvoir déguster les trésors de ce jardinencore un petit peu de patience pour ces graines de jardinier.....





GROS PLAN

SUR LA SCIERIE



C'est une vraie saga que celle de la scierie de Château-Landon !

En 1942, année de guerre et de restrictions, Georges Dusapt, charcutier dans la commune (de 1932 à 1944), ne sait comment employer à temps plein ses 3 salariés...

Son beau-père, exploitant forestier en retraite, lui suggère d'exploiter les bois familiaux en bois de chauffage (seul combustible à l'époque).

Dans les parcelles, il y a aussi des grumes de sapin (diamètre 30 cm et plus), et l'idée lui vient de fabriquer des planches et des bastaings dont la demande est très forte, en cette période de reconstruction.

Pour cela, il loue rue de Montargis (actuelle rue Charles de Gaulle), en 1946, une petite entreprise de charpente équipée d'un matériel sommaire, et les charcutiers, 3 jours par semaine, apprennent à affûter les lames et à scier du bois.... Tout est nouveau pour eux ! Personne n'y connaît rien, patron inclus... La Société DUSAPT est née !

Le matériel est modernisé et, sur commande des Verreries de Bagneaux sur Loing, les 1ères caisses en bois sont fabriquées, ainsi que des socles en bois qui permettent à la Général Motors de manutentionner ses réfrigérateurs.

Rappelons qu'à l'époque, tous les produits fabriqués sont transportés dans des caisses en bois, seul contenant existant !

En 1957, Georges Dusapt propose à son gendre, Yves Matignon (qui se désespère de ne pas trouver le moulin de ses rêves), de le rejoindre pour une période d'essai... qui durera 40 ans !

Très vite, ce dernier s'efforce de s'intégrer à une équipe (une douzaine de personnes) qui travaille dans des conditions difficiles : il faut évacuer la sciure à la main (ou plutôt à la pelle et à la brouette), les grumes sont lourdes, il faut les faire rouler vers le banc de coupe, les hisser manuellement sur la scie à ruban... la semaine compte 55h de travail. Des « innovations » vont rapidement être proposées

pour soulager les ouvriers : un système d'aspiration de la sciure (transfert de ce qui existe déjà dans les moulins pour la poussière), des palans pour déplacer les troncs, le 1er chariot élévateur arrive en 1961...

La journée est ponctuée par une petite sirène (7h, 18h30 + pause casse-croûte), qui s'entend dans toute la vallée. Les sous-produits (sciure, déchets de bois, écorces...) sont brûlés dans les grandes carrières (vers le terrain de foot actuel) et enfument par vent de Nord-Est les habitants de St Séverin...

Il devient évident que l'entreprise ne peut rester sur le site, trop exigu... où les produits finis sont stockés sur le trottoir...

5 hectares (50000 m²) sont achetés vers Jallemain, un terrain en friche (les roches affleurent), et en 1962, les 2 hangars de 1800 m² sont construits, l'un abritant une scierie entièrement mécanisée (une des toutes 1ères en France), ce qui permettra des gains de productivité très importants (60 à 70%) et la disparition des tâches manuelles fastidieuses et dangereuses. On y adjoint des locaux annexes pour les bureaux, les vestiaires, le réfectoire, une salle de réunion...

L'entreprise DUSAPT va pouvoir se développer.

La demande en caisserie est grande, on installe 4 puis 6 machines à clouer et un 3ème bâtiment est construit pour permettre la fabrication de caisses de grandes dimensions (10 à 12 mètres), qui partent un peu partout dans le monde (surtout en URSS, en plein développement économique).

En 1968, la Régie Renault retient l'entreprise comme 1er fournisseur de caisses d'emballage pour exporter des voitures en pièces détachées, notamment la R16.

La Régie exige d'avoir comme fournisseur une entité spécifique, d'où la création de la SOBOGAT, qui va se diversifier plus tard dans la fabrication de charpentes industrielles et des caisses de stockage dites « à champagne » (pour 500 bouteilles), en chêne.

La scierie DUSAPT existe toujours en parallèle, avec un approvisionnement en provenance des forêts d'Orléans principalement, et d'ailleurs, pour assurer les besoins importants en sciage, 2 autres scieries sont créées, l'une vers Malesherbes (pour le peuplier), l'autre vers Auxerre (pour le sapin).

En 1975, sous l'effet d'une concurrence sévère, le marché Renault s'étiolle et la SOBOGAT s'efforce de devenir le fournisseur de PSA (Peugeot Citroën), dont le siège d'emballage est à Vesoul, avec des fournisseurs bien implantés.

Mais SOBOGAT, grâce à un système de montage et démontage breveté, sans clouage et donc beaucoup plus rapide, devient en volume le 1er fournisseur de référence. Ce sont 6 ou 7 semi-remorques qui partent chaque jour, et le groupe DUSAPT/SOBOGAT devient un des leaders de l'emballage en bois de France.

Il y a 40, puis jusqu'à 80 ouvriers. Le Président du Costa-Rica, le ministre des Forêts de l'URSS, viennent visiter cette entreprise de pointe dans les années 60.

Cette activité va profiter aussi à une autre entreprise de Château-Landon, SOGAPLAST, qui fabrique les coins pour le montage des caisses pour SOBOGAT pendant une quinzaine d'années.

Patrice Matignon reprend la Direction au milieu des années 90, succédant à son père.

Fin des années 2000, les dirigeants reçoivent une proposition de rachat de financiers Belges, ils vont longuement réfléchir et, en 2010, cèdent DUSAPT et SOBOGAT, qui fusionnent 3 ans après, pour donner naissance à la Société DUSOGAT, dans laquelle

Patrice Matignon reste au Conseil d'Administration. Les Belges vont fermer la branche scierie qui était pourtant toujours considérée comme moderne, et le matériel est dispersé.

Puis, la crise automobile met à mal l'activité caisserie et en 2012, l'entreprise est au bord de la faillite...

Les financiers Belges vont alors proposer à Patrice Matignon de racheter l'entreprise... son fils Vincent rejoint la Société peu après.

Ils vont tout faire pour relancer l'activité et, à ce jour, le pari est gagné, puisque SOBOGAT existe toujours et, espérons le, pour longtemps encore !



AUJOURD'HUI :

Il y a encore 40 salariés (il y en a eu jusqu'à 100).

La caisserie existe toujours.

La fabrication des panneaux et toitures (charpente américaine avec connecteurs entre autres) pour les maisons à ossature bois permet une diversification de l'activité.

Le négoce, vente directe aux professionnels et particuliers, s'est développé.

Pont Moutons

En regardant cette photo, on comprend l'origine du nom de ce « **Pont Moutons** », situé à une entrée du Parc de la Tabarderie.

Suite à un problème de sécurité, il a été fermé de longs mois. Les services techniques à pied d'oeuvre, aidés par Messieurs Fabrice et Philippe VIER, agriculteurs, avec leur matériel de levage, ont remplacé le pont défectueux par un ouvrage tout neuf et sécurisé. Le deuxième pont sera lui aussi restauré à l'automne 2023.

Bravo pour cette réalisation !



Archive Antoine DEFOIX





Compte administratif 2022

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses (mandats) et des recettes (titres) réalisées par la collectivité au cours de l'exercice N-1. La présentation de ce document répond à des objectifs de transparence et de sincérité en fournissant aux membres du Conseil municipal les informations financières essentielles. Ces dernières permettent de vérifier la réalisation effective du budget 2022, de constater l'évolution des dépenses et des recettes ainsi que l'évolution de l'état de la dette. Ce compte administratif a donc été voté en séance de Conseil Municipal le 21 mars dernier.

Chiffres CLÉS

Les points forts 2022 en
quelques chiffres ...

Fonctionnement

Recettes fiscales
et dotations

2 997 000€

ENERGIE (*)

Gaz

128 846€

Hausse de 151 %

Électricité

57 705€

Hausse de 41 %

Éclairage public

28 044€

Contre 30 139€
en 2021 - baisse du
temps d'éclairage et
passage partiel aux LED

* Conflit Russo - Ukrainien entraînant une hausse des énergies sur les cours boursiers



Ecoles 267 élèves

Répartition des charges

Maternelle

153 573€

Elémentaire

171 064€

Gymnase, reste
à charge cantine,
garderie, ...

289 074€

Fleurissement

13 787€

Charges du
Personnel

1 570 417€

Entretien /maintenance
(voies et réseaux -
bâtiments - matériels)

276 124€

Subventions
versées aux associations
et CCAS

87 437€

Investissement

Travaux de voirie

192 202€

Frais d'étude
PLU 2022-2023

82 500€

Matériel

64 655€

Rénovation de
Bâtiments

167 062€

Végétalisation du
cimetière

12 152€

Matériel informatique
école élémentaire

25 658€

Travaux sur le réseau
éclairage public

85 158€

Subventions octroyées par la
Région, l'Etat, le Département,
le SDESM...

331 927€



Encours de dette
291€/hab.
(moy. ville équivalente
663€/hab)

Portrait

DÉCOUVRONS

Yves Matignon, du moulin à la scierie,

En 1912, son père René Matignon vient s'installer à Château-Landon au Moulin des Gauthiers, perpétuant la tradition familiale puisqu'il a grandi au Moulin de Portonville à Bagneaux sur Loing, exploité par son père.

Ce moulin est mu par une roue à aubes sur le Fusain. C'est un moulin à meules de pierre, qui vont être déclassées par les cylindres en acier que René Matignon installe et qui vont lui donner un atout déterminant pour le développement du moulin, toujours en activité aujourd'hui.

Yves naît donc dans cette famille de meuniers en 1930, il est le 2ème garçon d'une fratrie de 3. Il grandit dans cet environnement. C'est donc tout naturellement qu'il se voit meunier à son tour. Il aime les aspects techniques, les contacts humains et apprécie l'environnement naturel des moulins à eau.

Après des études secondaires, il entre à l'Ecole Supérieure de Meunerie et des Industries Céréalières de Paris. Il en sort à 21 ans, diplômé.

Il part ensuite pour 18 mois de service militaire, qu'il terminera comme sous-lieutenant dans les troupes françaises d'occupation, dans le Tyrol Autrichien.

De retour chez lui, il se marie en 1953 avec Micheline Dusapt. Ils auront 2 enfants : Patrice et Nathalie.

Un bref passage aux Grands Moulins de Paris le conforte dans son envie d'être indépendant et il cherche un « petit moulin », mais c'est mission impossible compte tenu de la conjoncture de l'époque...

De guerre lasse, à 27 ans, il abandonne son rêve et son métier pour rejoindre Georges Dusapt, son beau-père, qui exploite, rue de Montargis (actuelle rue Charles de Gaulle), une modeste scierie caisserie.

Yves Matignon va s'investir dans l'activité, et il va y prendre goût, même si son arrivée dans l'équipe ne sera pas facile. Il y retrouve l'aspect technique qui lui plaît tant, le côté commercial qu'il aime et le retour à un environnement « naturel ». Très vite, ses compétences techniques vont être reconnues par tous.



Le voilà parti pour une longue carrière intimement liée à la société Dusapt, qu'il va développer puis céder à son fils, qui la transmettra à son petit-fils.

D'un point de vue personnel, il est chasseur depuis toujours ! Il sera d'ailleurs Président de la société de chasse comptant pas moins de 220 chasseurs à l'époque, à Château-Landon (années 60). Tout jeune président, il refait les statuts, le règlement, engage des changements contraignants (jours de chasse par ex.) qui ne feront pas, à l'époque, l'unanimité, mais qui témoignent d'une vision moderne de la gestion de la chasse.

Il sera pendant 3 mandats l'administrateur de la Fédération Départementale de Chasse.

Très investi dans la vie de la commune, lui échoie la Présidence de l'Association des parents d'élèves en 1969. Il sera très engagé auprès du Maire, Pierre Roux, qui se bat pour que Château-Landon ait son CEG (Collège actuel). Ce sera chose faite en 1971 ! Tout naturellement, Pierre Roux l'embarque sur la liste électorale et il est élu début des années 70, comme adjoint. Puis une pause pendant le mandat de Mr Robin. Il sera de nouveau adjoint du maire suivant, Mr Renard.

Le mandat suivant le verra propulsé Maire (89/95).

On lui doit entre autres l'agrandissement du gymnase et la construction des Ateliers Municipaux. Il avait aussi amorcé une 1ère étude pour l'aménagement du centre ville. Il a également occupé la fonction de Président de l'Amicale des Maires du Canton.

Il s'investit aussi dans le syndicat des scieries du 77, en devient le Trésorier, puis est élu président du syndicat des exploitants forestiers scieurs de l'Ile de France, pendant 7/8 ans. Membre de droit du Bureau de la Fédération Nationale du Bois et sur sollicitation des pouvoirs publics, il devient Président fondateur de l'Interprofessionnelle Régionale, qui regroupe tout le secteur du bâtiment utilisant le bois... charge qu'il abandonne au bout de 3 ans, il a alors 70 ans et il rentre chez lui, pour profiter enfin d'une retraite bien méritée !

Aujourd'hui, c'est un Monsieur qui est toujours très au courant de l'évolution de la société qu'il a fait prospérer, il porte aussi un regard vif et attentif sur la ville de Château-Landon...

RÉVISION DU PLU

Une nouvelle réunion publique sera organisée en septembre 2023 afin de présenter les évolutions apportées à ces pièces réglementaires.

Les premières étapes de la procédure de révision du PLU de Château-Landon ont été réalisées ces derniers mois. La rédaction du **Diagnostic** et de l'État Initial de l'Environnement qui ont permis de dresser un portrait précis du territoire, la définition du **Projet d'Aménagement et de Développement Durables** (PADD) qui définit les grands axes du projet de ville pour ces prochaines années.

Ces éléments ont été présentés aux habitants lors d'une **réunion publique** le 8 décembre 2022, mais également à travers une **exposition publique** en mairie. Le PADD a fait l'objet d'un débat en Conseil Municipal le 17 janvier 2023.

Le travail se poursuit donc avec la mise à jour des pièces règlementaires du PLU, en cohérence avec les objectifs du projet de ville. Une réflexion est en cours pour faire évoluer le plan de

zonage, le règlement écrit et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Ces mêmes éléments seront présentés à travers une deuxième partie de l'exposition publique accessible à tous en mairie.



Le projet de PLU finalisé fera ensuite l'objet d'une délibération pour « Arrêt » au Conseil Municipal avant l'organisation d'une enquête publique au quatrième trimestre 2023.

JUMELAGE



Après 4 ans sans se voir, mais pas sans garder le lien, les membres des comités de jumelage de Hirschhorn et de Château Landon ont

pu enfin se retrouver pour fêter les 40 ans (+2 !) de notre amitié.

Après une arrivée dans les familles, le vendredi fut consacré à la visite de l'exposition horticole de Mannheim sur deux sites reliés par un téléphérique : le Luisenpark, de style anglais rénové dans les années 70 et le parc Spinelli, de création récente sur un ancien site militaire.

Ce fut également l'occasion pour les maires, Martin Hölz et Valérie Lagille, d'évoquer des projets pour renforcer nos échanges.

Si, vous aussi, souhaitez participer à ces rencontres et recevoir une famille allemande l'an prochain, contactez le comité de jumelage.



Pas besoin de pratiquer la langue de Goethe, même si c'est apprécié !

L'INTER-COMMUNALITÉ et nous

COMMUNAUTE DE COMMUNES GATINAIS VAL DE LOING

Compétente en matière de petite enfance et d'enfance, la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing (CCGVL) a développé depuis plus de 10 ans des actions à l'attention des assistants maternels, des parents et des enfants du territoire avec le Relais Petite enfance et les accueils de loisirs. Forte de cette compétence, la CCGVL a engagé fin 2021 une nouvelle étude avec Territoires Conseils dont les conclusions incitaient à initier des actions à destination des 12-17 ans. Pour ce faire, un comité de pilotage a réfléchi en 2022 sur les actions à mener pour assurer une continuité pédagogique, ludique et sociale. Ainsi, les élus des communes membres ont proposé un service de proximité d'écoute, d'échanges, d'orientation et des temps d'animation et de loisirs avec un mini-bus. Ce projet dit « ado-bus », approuvé en Conférence des maires de la CCGVL en mai dernier, sera développé durant l'année scolaire 2023-2024. En effet, dans un premier temps, un animateur sera recruté pour sillonner le territoire et aller à la rencontre des jeunes en soirée, les mercredis, les week-ends et pendant les vacances scolaires, le but étant d'identifier les jeunes, de leur proposer de participer à diverses actions, animations et événements. Le projet « ado-bus » s'appuiera sur les structures que les communes pourront mettre à disposition ainsi que sur les partenaires locaux tels que la Mission locale, les établissements scolaires du territoire, les associations... Par ailleurs, la commune de Souppes-sur-Loing, depuis l'automne 2022, organise une formation théorique au Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) à destination des jeunes souhaitant se former aux métiers de l'animation. La CCGVL y contribue en finançant à hauteur de 170 € cette opération pour tout jeune du territoire. Ainsi, avec les financements du Département et de la Caisse d'allocations familiales (CAF), la formation est gratuite ! Seule une participation est exigée pour contribuer aux frais de restauration. La prochaine session de formation générale aura lieu en octobre 2023.

www.ccgvl77.fr



Un village, DES HAMEAUX

TOUVENT HEURTEBISE FUSSELETTE

Définition du mot « hameau » : petit groupe de maisons isolées en milieu rural généralement trop petit pour être considéré comme un village. L'élément fondateur est très souvent une ferme.

Des lieux-dits « campagnards » où il fait bon vivre !

Les hameaux de Fusselette, Heurtebise et Touvent, rattachés à la ville de Château-Landon, sont situés sur le plateau au sud-est de la commune.

L'activité agricole y est très importante. Des champs principalement céréaliers entourent ces 3 lieux-dits. De nombreuses zones boisées sont présentes et viennent couper le vent bien présent dans ces lieux. Les hameaux n'ont pas été nommés par hasard.

HEURTEBISE : évoque un endroit où souffle le vent du nord d'où l'implantation des bois autour du hameau.

TOUVENT : un lieu où le vent arrive dans tous les sens sans discernement. Vous êtes peut-être passé par là en empruntant le sentier de randonnée du GR13 reliant le Gâtinais au Morvan (Fontainebleau à Bourbon-Lancy sur une distance d'environ 423 km. Il traverse les départements de Seine-et-Marne, du Loiret, de

l'Yonne, de la Nièvre et de Saône-et-Loire) ou le « chemin de César », ancienne voie romaine rattachant Orléans à Sens qui vit passer les légions, les barbares, les huns venus de l'Est puis les pèlerins.

La vie dans ces hameaux est souvent paisible et rythmée par les saisons. Les habitants ont fait le choix d'une vie isolée avec un nombre restreint de personnes, protégés des pollutions sonores, visuelles.

Les relations entre voisins y sont conviviales et chaleureuses.

Si l'hiver la vie des hameaux se résume souvent aux éclairages des maisons, aux fumées des cheminées et à quelques échanges de denrées alimentaires oubliées lors des courses.

Dès que les beaux jours arrivent, c'est l'effervescence !

Chacun s'active dans les champs et les jardins, des rencontres imprévues se font à travers les grillages, des moments d'échanges de plantes, de légumes ou de conseils, autour d'un verre. La bonne humeur se poursuit entre autres avec le tournoi de pétanque organisé par la fête des voisins à Touvent.



C'était HIER

LA TEMPÊTE DE 1999

Dans la nuit du 25 au 26 décembre 1999, la tempête Lothar ravageait les régions de la moitié nord de la France, avant de poursuivre sa route vers l'Allemagne. Des rafales atteignent jusqu'à 180 km/h, soit l'équivalent d'un ouragan de niveau 1 sur les 5 que compte l'échelle de Saffir-Simpson.

Château-Landon n'a évidemment pas échappé au phénomène mais n'a déploré aucune victime.

On compte de nombreuses routes barrées par des arbres abattus, des bâtiments et toitures endommagés et l'électricité est restée coupée.

Un enchevêtrement de branches et d'arbres quelquefois centenaires désolent les habitants. C'est un travail colossal qui s'annonce pour débayer.

Un fort élan de solidarité a permis de réparer, dégager et sécuriser les voies de circulation, mais aussi de secourir les sinistrés.

Les arbres plus particulièrement touchés sont les résineux car ils sont plus sensibles au vent mais aussi les feuillus les plus fragiles.



La vie des ASSOCIATIONS



JE SUIS JAUNE ET ROULE SUR UN RECTANGLE... QUI SUIS-JE ?

Le parc de la Tabarderie accueille son premier terrain de tennis en terre battue dans les années 1960.

A côté de celui-ci se trouvait un terrain de basket qui s'est transformé au fil des années en un terrain de tennis en synthétique. Puis un troisième, un quatrième et enfin un cinquième qui ont « fleuri » dans ce cadre privilégié !

Le Président et deux éducateurs sportifs vous accueillent les mercredis après-midi de 16h à 18h pour les plus jeunes et les samedis après-midi de 13h à 19h pour les autres catégories.

L'association vous propose des événements festifs comme son tournoi annuel en juin, ses portes ouvertes durant les vacances de printemps, un tournoi en double gratuit courant juin.

Chaussez vos baskets et venez découvrir cette activité « ancestrale ».

Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter le club au 06 22 50 00 74.

Mais connaissez-vous l'origine du tennis ?

La majorité des historiens s'accordent à dire que le tennis trouve son origine dans le jeu de paume. Apparu dans la France médiévale, le jeu de paume comptait une dizaine de salles parisiennes au XIV^{ème} siècle. Mais bon nombre de parties se jouaient en extérieur ou dans des lieux privés. Le but du jeu était simple: deux joueurs, séparés par un filet, se renvoyaient une balle en cuir rembourrée de son « éteuf » à l'aide de la paume de la main.

Certaines variantes acceptaient alors que la main soit gantée de cuir voire accompagnée d'un accessoire ressemblant à une raquette. Ce jeu fait fureur aussi bien à la cour que pour le peuple et les autorités ont parfois eu besoin de limiter les zones de jeu voire d'interdire sa pratique dans certains lieux. Le jeu de paume se diffuse en Angleterre à partir du XV^{ème} siècle, bénéficiant des échanges commerciaux entre la France et l'Angleterre. La petite histoire veut que le nom du tennis soit tiré du français. En effet, durant une partie de jeu de paume, les joueurs avaient coutume de dire «**Ténêts!**», «**tenez**» en ancien français, lors de l'engagement. Le mot a traversé la Manche avec le jeu mais s'est transformé peu à peu dans les bouches anglaises pour donner «tennis».

Extrait « journal de l'équipe »

Où s'adresser

M. Gilles STRANART

Président de l'ES Tennis

Tél : 06 22 50 00 74

Mail : tcchateaulandon77@gmail.com

45 licenciés

Tarifs

Moins de 18 ans 140€/an (1h de cours par semaine)

Adultes 235€/an (1h de cours par semaine)

Formule « Loisirs » 80€ par adulte et 20€ par enfant

Montant de la licence

Adulte 30€

Enfant 7 à 18 ans 20€

Moins de 6 ans 12€

BALADE PÉDESTRE DU PETIT PÈLERIN

La balade pédestre a vu le jour en avril 2023. Une table d'orientation a été implantée au pied des remparts et **13 panneaux explicatifs** en pierre de lave émaillée ont été installés à proximité des différents monuments historiques de la commune (Abbaye de Saint Séverin, Moulin Beupoivre, Porche de la Monnaie, Eglise Notre-Dame, Tour Saint André, Hôtel Dieu, Tour Madeleine, Rempart Nord, Porterne Sud, Tour St Thugal, Grand lavoir, sans oublier le Pont canal de Lorroy).

Le projet a été porté par la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing pour un montant de 37 820 euros HT :

- La communauté de communes Gâtinais Val-de-Loing : 7 564 euros (20.01 %)
- Le Département de Seine-et-Marne : 17 860 euros (47.22 %)
- Le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) : 12 396 euros (32.77 %)



Travaillé par un groupe de Châteaulandonnais passionné d'histoire mené par Frédéric Baudouin : Marian Watts a traduit les textes en anglais, Claude Jousse qui a conçu et offert les supports audios disponibles par les flash codes présents sur les panneaux, Paul Lamour, Henri Fournier, l'association Histoire et Archéologie et sa présidente Michèle Billard-Guéhring, Emmanuel Canault ont rédigé et travaillé les textes et les illustrations.

Un grand merci pour cet important travail de conception qui aura duré 1 an.





Conseil municipal D'ENFANTS

Depuis notre dernier article, nous avons réalisé différentes choses.

Le vendredi 16 janvier, nous avons présenté nos vœux au foyer rural, lors de la cérémonie des vœux de Mme le Maire. Nous avons fait un bilan des projets réalisés en 2022 et présentés ceux de 2023. Le samedi 19 mars, nous avons organisé notre traditionnelle « opération ville propre ». Une quarantaine de personnes ont participé à ce nettoyage. Nous avons pu constater que notre ville était relativement propre même si nous avons ramassé beaucoup de mégots... Le mercredi 22 mars, nous devions visiter l'Assemblée nationale et la grande galerie de l'évolution du jardin des plantes. Mais suite à la grève des transports, cette sortie a été annulée. Nous avons été extrêmement déçus. Nous avons également participé à la commémoration du 8 mai. Nous avons lu les noms de châteaulonnais morts pendant cette guerre et nous avons chanté la Marseillaise. Puis nous sommes allés au cimetière pour



déposer des gerbes de fleurs sur les tombes de soldats qui sont morts durant ce conflit. Nous avons souhaité changer les poubelles dans l'école, nous avons choisi le modèle et elles seront installées très prochainement dans la cour de l'école élémentaire, comme le panier de basket.

La fin de l'année scolaire approche à grands pas et notre mandat s'achève donc également. Pour certains d'entre nous, cela signifiera la fin de notre rôle de jeunes conseillers, d'autres auront la possibilité de continuer cette aventure.

L'agenda

- Music'apéros : 21 juillet, 18 août 2023
- Forum des associations : 9 septembre 2023
- Journées du Patrimoine 16 et 17 septembre 2023
- Trail du Gâtinais, Marches et Forêt : 1er octobre 2023
- Marché de Noël : 3 décembre 2023
- Repas des Aînés : 9 décembre 2023

Autres manifestations organisées par les Associations : voir PanneauPocket et site internet

Pour toujours plus d'infos, n'oubliez pas le site de la mairie :

www.chateaulandon.com

Pour obtenir les informations en direct, téléchargez gratuitement l'application panneau pocket sur votre téléphone portable :

www.panneaupocket.com

Newsletter des informations envoyées une fois par mois par mail. Inscription en mairie en précisant nom, prénom, adresse postale et mail.

Instagram

[@villedechateaulandon](https://www.instagram.com/villedechateaulandon)

Peupleraie route de Néronville

Vous avez été nombreux à vous interroger sur l'abattage massif des peupliers, route de Néronville. Il s'agit d'une exploitation forestière et déjà de nouveaux peupliers ont été replantés.

Abattage d'arbres

Qu'il présente un danger, qu'il soit malade ou qu'il occasionne une gêne, sachez que vous ne pourrez pas abattre un arbre comme bon vous semble.

Dans quels cas une autorisation pour abattre un arbre est-elle obligatoire ?

- Si le PLU classe l'arbre comme une espèce boisée à protéger ou à conserver. Ce classement s'applique aux bois et forêts mais aussi aux arbres isolés. On parle d'Espaces Boisés Classés (EBC) (article L113-1 du Code de l'urbanisme).

- Si la délibération prescrivant l'élaboration d'un PLU soumet à autorisation, sur tout ou partie du territoire couvert par ce plan, les coupes ou abattages d'arbres isolés, de haies ou réseaux de haies et de plantations d'alignement (article L113-2 du Code de l'urbanisme).

- Lorsque l'arbre est situé dans un Espace Naturel Sensible (ENS). Il ne peut pas être abattu sans une autorisation particulière (article L113-8 et suivants du Code de l'urbanisme).

- Lorsqu'un alignement d'arbres borde une voie de communication (article L350-3 du Code de l'environnement).

- Lorsqu'un arbre est inscrit et classé monument historique

(articles 520 et 521 du Code civil, article L621-25 du Code du patrimoine).

- Lorsqu'un arbre est situé dans un rayon de 500 mètres autour d'un monument historique (articles L621-30 et L621-31 du Code du patrimoine).

- Lorsqu'un arbre est situé dans un site classé patrimoine remarquable (article L631-1 du Code du patrimoine).

- Lorsque l'arbre qui doit être abattu fait partie d'une espèce protégée ou s'il abrite des oiseaux protégés (article L411-1 du Code de l'environnement).

- Pour le défrichement ou la coupe d'arbre isolé dans les bois et forêts (article L341-3 du Code forestier).

L'abattage d'un arbre est strictement encadré par 3 Codes distincts :

- le Code de l'environnement
- le Code de l'urbanisme
- le Code forestier

Qui délivre les autorisations pour abattre un arbre ?

L'autorisation d'abattage d'arbres est délivrée par la mairie.

Voici la marche à suivre :

- Retirer le formulaire de déclaration préalable de travaux en mairie ou le télécharger sur internet. Il s'agit du formulaire Cerfa n°13404*10.

- Le remplir précisément et y joindre un plan de situation de l'arbre.

- Déposer le formulaire en main propre en mairie, l'envoyer par courrier ou par mail.

Le maire de la commune peut ensuite accorder ou ne pas accorder l'abattage de l'arbre.

Pourquoi l'abattage d'arbre est-il soumis à l'obtention d'une autorisation ?

L'abattage intempestif et non maîtrisé d'arbres peut :

- Fragiliser les sols
- Dénaturer le paysage
- Porter atteinte à l'environnement

Abattage d'un arbre sans autorisation, que risquez-vous ?

Si vous abattez un arbre sans autorisation, les sanctions peuvent être très lourdes. Vous pouvez être condamné à une amende minimum de 1 200 euros .



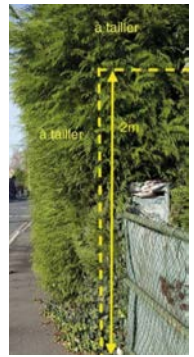
Plantation d'arbres

Tout végétal (arbres ou arbustes) de plus de 2 mètres de haut doit être planté à plus de 2 mètres de la limite séparative des propriétés voisines.

Les végétaux de taille inférieure à 2 mètres doivent être plantés au minimum à 0,50 mètre de la limite séparative (article 671). Un voisin ne peut couper lui-même les branches qui dépasseraient sur sa propriété, mais il peut l'exiger du propriétaire. Il peut par contre couper les racines qui colonisent son terrain (article 673).

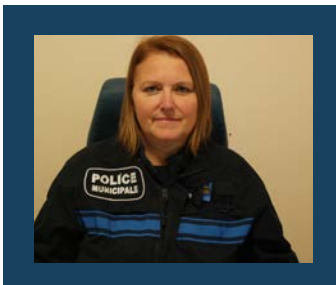
Taille des arbres et des haies

Les haies sont un formidable habitat de reproduction et d'alimentation. La Ligue pour la Protection des Oiseaux recommande de ne pas tailler les haies durant **la période du 15 mars au 31 juillet** afin que les oiseaux puissent nicher.



Anticipez ou retardez la taille afin de toujours permettre la circulation sans gêne des piétons.

BIENVENUE



Mme Séverine BRUERE, Brigadier chef principal de police municipale, recrutée le 1er décembre 2022, a rejoint la commune. Forte d'une expérience riche dans d'autres communes, elle sera au plus proche de la population pour la sécurité de tous.

Bienvenue parmi nous !



Suite à la démission de Mme SCHORTER (liste Château-Landon Cap 2030), Mme Gwenaëlle LEGROS a intégré le conseil municipal. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Tribune LIBRE

MAJORITÉ

Nous voici à mi mandat. Notre détermination et notre volonté de faire avancer nos projets est plus que jamais présente. Nous tenons notre feuille de route, de gros chantiers comme la réhabilitation du foyer rural ont pu aboutir et d'autres sont en cours notamment la révision du PLU.

La deuxième partie de ce mandat ne démentira pas notre volonté d'avancer et de rester à votre écoute.

La commune s'investit avec des week-end consacrés à l'environnement, à la sécurité et aux festivités.

MINORITÉ

Notre équipe se modifie

Marie Odile Schorter est démissionnaire pour raisons personnelles. Gwenaëlle Legros rejoint le groupe minoritaire « Château Landon Cap 2030 ». Enfant du pays, elle s'engage aujourd'hui au service de notre ville. Bienvenue à elle ! Sylvie Stiti, Jean-Hubert Frison, Michel Ettlin

LES POLISSOIRS À CHÂTEAU-LANDON

Comment trouver les
polissoirs ?

Le circuit des curiosités
disponible à l'office du
tourisme

Dans le bois de Montuffé, situé à proximité du hameau de Mocpoix, vous pouvez venir découvrir

un ensemble de **huit polissoirs** dans un petit chaos de roches en grès très dur avec par endroit des inclusions de galets.

**Un polissoir...
Qu'est-ce que
c'est ? A quoi ça
sert ?**

C'est un bloc de roche dure appartenant à la famille des grés, quartz, granite ou silex.

A la période du Néolithique, le polissoir servait à polir les haches en pierre (silex et autres roches dures). Nous pouvons distinguer deux types de polissoirs :

- Gorges longitudinales
- Dépression circulaire

Les dimensions des polissoirs sont variables : les plus imposants pèsent plusieurs tonnes mais les plus petits sont transportables.

Les polissoirs sont souvent retrouvés groupés et quelquefois proches d'indices suggérant un habitat ou au moins une occupation des lieux (outils en silex, meule dormante). La prévalence de ces plages polies de toutes formes, parfois très discrètes, parfois sur un grand nombre de blocs, indique souvent qu'il n'y a eu aucune intention de créer des polissoirs et qu'ils ne sont que les traces résultantes de l'activité de polissage des outils. La cuvette de polissoirs abandonnés a parfois été utilisée comme mortier ou bassine de lavage (bloc à cuvette ou bassins jumelés à l'entrée d'une ferme et servant aux paysans à se laver les mains). Les formes des gorges ont nourri l'imaginaire

populaire : griffes du diable, fesses de sorcières...

La quantité des polissoirs est liée à la disponibilité des roches dures. De fait, les polissoirs sont fréquents dans le **Bassin parisien**, dans les départements de **l'Aube**, de **l'Yonne**, de **Seine-et-Marne**, de **l'Essonne**, du **Loiret**, du **Loir-et-Cher** et de **l'Eure-et-Loir**.

On trouve encore plus de trente **polissoirs** sur les communes de **Château-Landon**, Faÿ-Lès-Nemours, la Madeleine-sur-Loing, Nemours, Poligny et Souppes-sur-Loing témoins de cette première vie sédentaire.

La présence d'un site d'époque gauloise et de plusieurs sites de villas gallo-romaines connus sur le territoire démontrent la continuité de l'occupation.

Pour en savoir plus sur les polissoirs et la période Néolithique... un détour par la **Maison de la Pierre** à Château-Landon ou au **musée de la Préhistoire** d'Île-de-France situé à Nemours s'impose !



Polissoir à gorges Faÿ-lès-Nemours



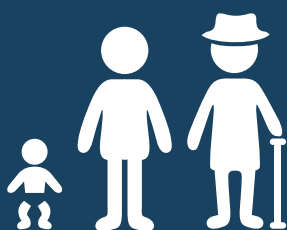
Polissoir à dépression circulaire Malakoff

UNE FRESQUE À L'HONNEUR

Lors des journées du patrimoine de septembre 2022, M. Benjamin LAUGIÉ a souhaité faire don de la fresque. Cette oeuvre est maintenant installée dans la cour de l'école maternelle. L'inauguration de la fresque eu lieu le mardi 30 mai 2023 en présence de l'artiste, de Mme Lagille, Maire, d'élus, des enseignants et des élèves, ainsi que Pascal BOST qui l'avait accueilli.

Cet après-midi s'est terminé par un moment convivial autour d'un goûter avec les enfants.

Un grand merci à M. Laugié pour cette réalisation artistique.



Naissances

2022

Léandro MEGRET DE SOUSA _____ 13/12

2023

Liam GOMES DE SA ANJO LESAUVAGE _____ 22/02

Tania GOMES RODRIGUES _____ 31/03

Hélina CHANTEREAU ROBIN _____ 21/05

Anas ITANI _____ 23/05

Décès

2022

Isabelle CAPENDU _____ 07/12

Martine CAPET _____ 08/12

Jacqueline GILLET _____ 21/12

2023

Lucienne ABDALLAH _____ 02/01

Odette BAILLET _____ 09/01

Maurice GABANELLE _____ 26/01

Suzanne BARILLET _____ 30/01

Pascal BLANCHET _____ 30/01

Claude VALLET _____ 25/02

Manuel BATISTA LIMA _____ 24/03

Casimir RYBAK _____ 29/03

Christiane FIETTE _____ 07/04

Evelyne MAURIN _____ 06/04

Joël REXAND _____ 05/05

Joël BOURT _____ 06/05

Les personnes qui ne donnent pas leur autorisation de parution à la presse n'apparaissent pas sur cette page

